



# chorus

## Rapport sur l'esclavage moderne

Le 18 mars 2026

Chorus Aviation Inc.

## **Rapport sur l'esclavage moderne**

Chorus Aviation Inc. (« **Chorus** ») et ses filiales s'engagent à exercer leurs activités de manière éthique et responsable. À cet égard, nous maintenons une position ferme contre le travail forcé et le travail des enfants.

Le présent rapport sur l'esclavage moderne (le « **Rapport** ») est publié conformément à la *Loi sur la lutte contre le travail forcé et le travail des enfants* dans les chaînes d'approvisionnement (la « **Loi** ») du Canada et présente les mesures prises par Chorus et ses filiales canadiennes qui sont des entités déclarantes aux termes de la Loi, Jazz Aviation S.E.C. (« **Jazz** ») et Voyageur Aviation Corp. (« **Voyageur** »), au cours de l'exercice 2025, afin de réduire le risque de recours au travail forcé et au travail des enfants dans leurs chaînes d'approvisionnement. Dans le présent Rapport, l'expression « esclavage moderne » englobe à la fois le travail forcé et le travail des enfants. Les termes « **groupe Chorus** », « **nous** », « **notre** » ou « **nos** » désignent collectivement Chorus, Jazz et Voyageur.

Il s'agit de notre troisième rapport présenté conformément à la Loi, et il décrit les mesures que nous avons prises au cours de l'année écoulée pour comprendre et atténuer le risque de recours à l'esclavage moderne dans nos chaînes d'approvisionnement. Nous avons modifié notre façon d'intégrer les nouveaux fournisseurs, commencé à cartographier l'origine de nos biens, amélioré la qualité des données de nos chaînes d'approvisionnement et travaillé à cibler les zones les plus à risque de celles-ci, et renforcé nos relations avec les fournisseurs.

### **Structure et exploitation**

Chorus est une société canadienne constituée en vertu d'une loi fédérale, cotée à la Bourse de Toronto. Les filiales en exploitation de Chorus sont les suivantes : Jazz, l'exploitant régional le plus important au Canada et un fournisseur de services aériens régionaux sous la marque Air Canada Express; Voyageur, un chef de file en matière de services de vols nolisés spécialisés, de modification d'avions, d'approvisionnement en pièces et de soutien en service; Cygnet Aviation Academy, une académie accréditée à l'avant-garde de l'industrie, qui prépare les pilotes à accéder à des postes au sein des sociétés aériennes, et Elisen & associés, un prestataire de premier plan de services d'ingénierie aérospatiale et de certification. Ensemble, les filiales de Chorus offrent des services englobant toutes les étapes du cycle de vie utile d'un avion, notamment : le transport à forfait; le réaménagement, l'ingénierie et les services de certification, la modification, l'adaptation et la transition; la maintenance des avions et des composants, le démontage et l'approvisionnement en pièces; l'acquisition et la location d'avions, en plus d'assurer la formation de pilotes.

### **Chaînes d'approvisionnement**

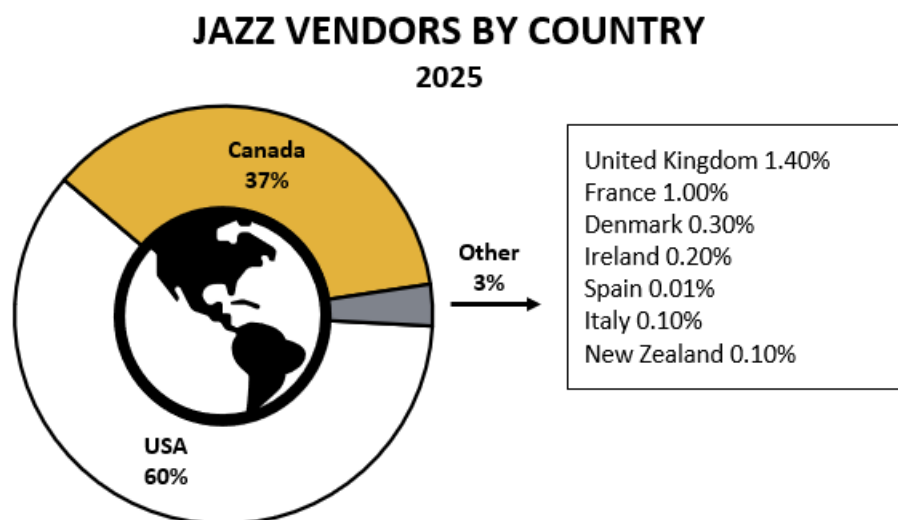
Notre approvisionnement de biens consiste principalement à nous procurer des pièces d'avion et de l'équipement de maintenance. Nous faisons appel à des fournisseurs de divers endroits dans le monde. Collectivement, nous avons acheté pour environ 175 millions de dollars de biens auprès de quelque 1 100 fournisseurs différents en 2025.

## Chorus

En tant que société de portefeuille qui n'exerce aucune activité commerciale, Chorus n'importe pas une quantité importante de biens au Canada. Les logiciels et le matériel informatique, ainsi que l'équipement de bureau, représentent 61 % des biens achetés par Chorus en 2025 – tous provenant de fournisseurs nord-américains. Par conséquent, le présent Rapport met l'accent sur les chaînes d'approvisionnement de Jazz et de Voyageur.

## Jazz

Au cours de l'année 2025, Jazz a acheté directement pour environ 128 millions de dollars de biens auprès de 658 fournisseurs différents. Les biens les plus couramment achetés sont du matériel et des fournitures destinés à la maintenance des avions, qui représentent 87 % des dépenses globales de Jazz en biens. Soixante-dix-sept pour cent (77 %) des biens achetés par Jazz proviennent de 50 fournisseurs. Quarante-sept pour cent de ces 50 fournisseurs de premier plan sont établis aux États-Unis, au Canada, au Royaume-Uni ou en France<sup>1</sup>. Selon le *Global Slavery Index* de Walk Free<sup>2</sup>, la prévalence de l'esclavage moderne dans ces pays est faible.



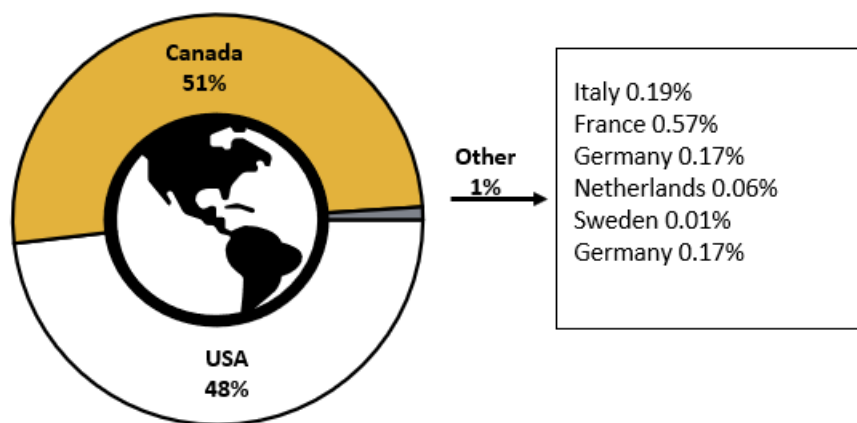
<sup>1</sup> La localisation du pays est basée sur l'adresse du fournisseur dans notre système de comptes créditeurs et pourrait ne pas correspondre au lieu de production ou d'origine des biens. Voir la section du présent Rapport intitulée « Évaluation des risques liés aux chaînes d'approvisionnement ».

<sup>2</sup> [World | The Global Slavery Index \(walkfree.org\)](https://www.walkfree.org/)

## Voyageur

Au cours de l'année 2025, Voyageur a acheté directement pour environ 47 millions de dollars de biens auprès de 430 fournisseurs différents. Les biens les plus couramment achetés sont des pièces d'avion et du matériel et des fournitures destinés à la maintenance des avions, qui représentent 84 % des dépenses globales de Voyageur en biens. Quatre-vingt-sept pour cent (87 %) des biens achetés par Voyageur proviennent de 50 fournisseurs différents. Parmi ceux-ci, tous, sauf un, sont établis aux États-Unis ou au Canada<sup>3</sup>. Selon le *Global Slavery Index* de Walk Free<sup>2</sup>, la prévalence de l'esclavage moderne au Canada et aux États-Unis est faible.

### VOYAGEUR VENDORS BY COUNTRY 2025



### Politiques et gouvernance

Nous disposons d'un solide cadre de gouvernance d'entreprise, et le Comité d'audit, des finances et du risque du Conseil d'administration de Chorus (le « **Comité d'audit** ») surveille les risques pour l'entreprise. Les risques au sein de notre organisation sont repérés, évalués et gérés dans le cadre de notre processus de gestion des risques de l'entreprise et sont signalés au Comité d'audit chaque trimestre.

### *Code d'éthique et de conduite*

Nous favorisons une culture qui privilégie l'honnêteté et l'intégrité dans tous les aspects de nos activités. Nous entretenons cette culture en adhérant à notre [Code d'éthique et de conduite](#) (le « **Code d'éthique** »), qui définit les principes directeurs pour tous les employés, dirigeants et administrateurs de Chorus et de ses filiales en exploitation. Le Code d'éthique exige entre autres que les décisions soient conformes à la loi et à nos valeurs, notamment les droits de la personne, l'inclusion, l'équité, l'éthique et l'intégrité. Pour mettre ces valeurs de l'avant, tous les membres du personnel de soutien administratif et les cadres non syndiqués sont tenus d'attester chaque année de leur conformité au Code d'éthique.

## *Droits de la personne*

Les droits de la personne sont des droits inaliénables de tous les êtres humains, sans distinction aucune, notamment de race, de sexe, de nationalité, d'origine ethnique, de langue, de religion ou de toute autre identité. Le groupe Chorus adopte une [politique en matière de droits de la personne](#) qui reflète son engagement à mener ses activités d'une manière conforme aux normes internationales de protection des droits de la personne, comme elles sont énoncées dans la Déclaration universelle des droits de l'homme et dans les Principes directeurs relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme des Nations Unies. Cette politique met plus précisément l'accent sur notre engagement à interdire le recours à l'esclavage moderne, quelle qu'en soit la forme, dans nos activités et nos chaînes d'approvisionnement.

Notre politique en matière de droits de la personne décrit notre approche et précise les attentes que nous avons à l'égard de nos employés, de nos chaînes d'approvisionnement et de nos partenaires commerciaux. Dans le cadre de celle-ci, nous demandons à nos fournisseurs de mettre en place des processus qui respectent les droits de la personne et de remédier à toute pratique ou politique qui contreviennent à ces droits. Les employés de Chorus et de ses filiales sont encouragés à signaler toute violation présumée des droits de la personne en utilisant l'un des nombreux moyens à leur disposition, y compris notre Ligne de signalement de manquements à l'éthique. Un résumé de tous les signalements reçus par le biais de la ligne de signalement est présenté à chaque réunion du Comité d'audit.

## *Code d'éthique des fournisseurs*

Nous nous engageons à faire preuve d'honnêteté et d'intégrité dans toutes nos relations commerciales, et attendons la même chose de nos fournisseurs. Notre [Code d'éthique des fournisseurs](#) énonce les principes directeurs que nous souhaitons voir respectés dans la fourniture de biens et de services au groupe Chorus; les fournisseurs doivent notamment :

- éviter toute forme de pots-de-vin, d'extorsion, de corruption et de fraude;
- veiller à ce qu'il n'y ait aucun recours à du travail forcé ou à du travail des enfants dans les chaînes d'approvisionnement;
- respecter les lois sur l'emploi et le travail applicables, notamment en ce qui concerne les salaires, les périodes de repos, les droits au congé et les droits de négociation collective.

Nous communiquons nos attentes à nos fournisseurs au moyen de ce Code d'éthique des fournisseurs. Nous continuerons à intégrer l'exigence d'adhérer au Code d'éthique des fournisseurs aux contrats et aux processus relatifs à l'approvisionnement. Nous nous engageons à travailler avec les fournisseurs pour rectifier le tir lorsque les résultats présentés ne sont pas à la hauteur de nos attentes, en tirant parti de nos dépenses et mesures contractuelles afin de faire évoluer les pratiques des fournisseurs si nécessaire.

## **Évaluation des risques liés aux chaînes d'approvisionnement**

Dans le cadre de son programme de conformité d'entreprise, Chorus procède à une évaluation de connaissance du client (« KYC ») pour les clients et les fournisseurs de pièces ou de composants d'avion au-dessus d'un certain seuil financier. Nous nous appuyons sur ce processus KYC pour confirmer l'identité de nos contreparties, comprendre la nature de leurs activités et nous assurer de l'origine des fonds. En 2025, nous avons travaillé avec Jazz et Voyageur pour mettre en œuvre des contrôles supplémentaires et des processus en matière de diligence raisonnable dans leurs chaînes d'approvisionnement, en adoptant une approche plus ciblée de l'analyse des risques.

Comme nous sommes conscients que les risques d'esclavage moderne dans les chaînes d'approvisionnement peuvent souvent survenir en amont des activités des fournisseurs directs (sous-traitants et fournisseurs de matières premières par exemple), nous échangeons avec nos principaux fournisseurs de niveau 1 afin de mieux comprendre leurs chaînes d'approvisionnement. Pour ce faire, nous distribuons chaque année des questionnaires sur les chaînes d'approvisionnement aux principaux fournisseurs (en fonction des dépenses) de Jazz et de Voyageur respectivement, et nous utilisons les données recueillies dans ces questionnaires pour mieux comprendre nos fournisseurs de niveau 1 et de niveau 2.

### *Contrôle diligent des fournisseurs*

En 2025, nous avons travaillé avec Jazz et Voyageur pour mettre en œuvre des mesures supplémentaires liées au contrôle diligent des fournisseurs dans le cadre de leurs processus d'approvisionnement respectifs, le cas échéant, et pour renforcer les droits contractuels afin d'assurer le respect de notre Code d'éthique des fournisseurs et des droits d'audit connexes.

Nous avons l'intention d'utiliser les renseignements obtenus grâce à ce contrôle diligent pour parvenir à une conclusion éclairée sur les contrôles et les pratiques des fournisseurs en matière d'esclavage moderne et pour assurer le respect de nos politiques. Si l'évaluation initiale indique qu'un fournisseur se situe dans une catégorie à haut risque (par exemple, en raison de sa localisation ou de la catégorie de produits), un examen plus approfondi du fournisseur peut être effectué. Nous utiliserons cet examen pour comprendre les risques liés au fournisseur, déterminer les mesures d'atténuation des risques nécessaires et travailler avec le fournisseur pour améliorer ses résultats ou, dans des cas exceptionnels, mettre fin à l'approvisionnement auprès de ce dernier. Cette approche sera modifiée pour qu'elle soit conforme aux processus d'approvisionnement de Voyageur et de Jazz.

### *Jazz*

Jazz a ajouté des exigences de conformité au Code d'éthique des fournisseurs à son modèle de contrat d'approvisionnement et a augmenté sa capacité à suivre le type et le lieu d'origine des biens achetés. Jazz a conclu un contrat d'achat de capacité avec Air Canada aux termes duquel Air Canada achète la quasi-totalité de la capacité du parc aérien de Jazz.

Les contrats d'approvisionnement de Jazz se répartissent généralement en trois catégories :

1. Fournisseurs évalués, sélectionnés et engagés par Air Canada. Il s'agit par exemple des fournisseurs de carburant, de glycol et d'uniformes d'équipage. Dans ces relations, les fournisseurs sont évalués dans le cadre des processus de gestion de l'approvisionnement d'Air Canada et engagés par cette dernière. Jazz reçoit des biens des fournisseurs conformément aux dispositions du contrat avec Air Canada.
2. Fournisseurs recommandés à Jazz par Air Canada. Il s'agit par exemple des fournisseurs de certaines pièces d'avion. Ces fournisseurs passent par le processus de gestion de l'approvisionnement d'Air Canada. Toutefois, Jazz ou Air Canada peut conclure un contrat avec le fournisseur dans le cadre de ces relations. Jazz s'appuie sur l'évaluation du fournisseur faite par Air Canada en concluant un contrat avec le fournisseur, mais utilise ses propres dispositions contractuelles pour régir la relation avec celui-ci.

3. Fournisseurs évalués, sélectionnés et engagés par Jazz sans évaluation par Air Canada. Il s'agit par exemple des fournisseurs de certaines pièces d'avion, d'articles consommables et de fournitures de bureau. Dans ces cas, Jazz se charge de l'ensemble du processus d'évaluation et de sélection des fournisseurs et conclut directement un contrat avec eux.

En ce qui concerne les contrats d'approvisionnement des première et deuxième catégories ci-dessus, Jazz s'appuie sur les contrôles et les processus d'approvisionnement d'Air Canada, notamment en ce qui a trait à la prévention ou à la réduction des risques d'esclavage moderne. En tant que société canadienne de compétence fédérale, Air Canada est également assujettie à la Loi et applique des politiques et une gouvernance semblables à celles de Jazz. Air Canada et Jazz sont étroitement liées en ce qui concerne leurs chaînes d'approvisionnement.

### *Voyageur*

Voyageur envoie des formulaires d'audit de la qualité des fournisseurs aux fournisseurs considérés comme « à risque élevé ». Le formulaire demande aux fournisseurs de confirmer qu'ils disposent d'une stratégie de gestion des risques leur permettant de s'assurer que l'esclavage moderne est absent de leurs chaînes d'approvisionnement et que leurs employés reçoivent une formation sur l'esclavage moderne. Les manuels sur les procédures d'approvisionnement de Voyageur tiennent compte des éléments relatifs à l'esclavage moderne dans le processus de sélection des fournisseurs de l'entreprise. Le formulaire de bon de commande standard de Voyageur, envoyé à tous les nouveaux fournisseurs et à ceux dont le contrat est renouvelé, comprend des obligations contractuelles pour le fournisseur de se conformer au Code d'éthique des fournisseurs de Voyageur. Il inclut également le droit d'effectuer un audit auprès d'un fournisseur pour s'assurer qu'il respecte le code.

### **Formation**

Nous organisons une formation annuelle obligatoire sur l'esclavage moderne dans les chaînes d'approvisionnement pour les employés qui participent à la gestion des achats et des chaînes d'approvisionnement à Jazz et à Voyageur, y compris la direction. Cette vidéo de 10 minutes examine l'esclavage moderne sous un angle mondial et explique comment repérer les risques d'esclavage moderne dans les chaînes d'approvisionnement. Le programme de formation comprend :

- des conseils sur la manière de reconnaître les cas potentiels d'esclavage moderne;
- les signes et les comportements à observer;
- des renseignements sur la manière de signaler les cas présumés en toute sécurité.

### **Évaluation de l'efficacité**

Nous comptons améliorer continuellement notre efficacité dans la prévention de l'esclavage moderne et notre transparence dans la communication de nos efforts, et tenir compte des éléments relatifs à l'esclavage moderne dans les examens périodiques de nos fournisseurs.

Les politiques applicables, y compris notre Code d'éthique des fournisseurs et notre politique en matière de droits de la personne, sont intégrées dans notre processus annuel de révision des politiques afin de garantir qu'elles restent à jour, qu'elles reflètent nos processus les plus récents et qu'elles sont conformes aux meilleures pratiques.

Nous suivons nos efforts pour réduire le risque d'esclavage moderne dans notre chaîne d'approvisionnement, y compris les données sur le nombre de questionnaires distribués et remplis par nos fournisseurs, sur les fournisseurs signalés comme étant à risque élevé et sur les examens approfondis des fournisseurs effectués. Nous suivons également les taux de réussite des formations et le nombre de contrats comportant des dispositions relatives aux droits de la personne, tout cela dans le but de déterminer les secteurs où il est possible d'atténuer les risques et d'améliorer les programmes.

#### *Approbatons*

Le présent Rapport est établi au titre de la Loi. Il a été examiné par la haute direction de Chorus, de Jazz et de Voyageur. Le Rapport a ensuite été approuvé par le Conseil d'administration de Chorus le 18 mars 2026 et signé par le président et chef de la direction de Chorus.

#### *Attestation*

Conformément aux exigences de la Loi, notamment de son article 11, j'atteste, en ma qualité de président et chef de la direction, que j'ai examiné les renseignements contenus dans le rapport au nom de l'instance dirigeante des entités énumérées ci-dessus. À ma connaissance, et après avoir exercé une diligence raisonnable, je confirme que les renseignements contenus dans le rapport sont vrais, exacts et complets à tous les égards importants aux fins de l'application de la Loi, pour l'année de déclaration indiquée dans ce rapport.

CHORUS AVIATION INC.

(signé) « *Colin Copp* »

Colin Copp  
Président et chef de la direction

*Je déclare être investi du pouvoir de lier Chorus.*

Le 18 mars 2026